

10 réponses que toute agence de protection de l'enfance devrait fournir

Kartusch, Fallon, Trocmé, Black, Chan et Sawh (statistiques extraites par SDG)

Les agences de protection de l'enfance de l'Ontario ont pour mandat d'assurer la sécurité et la protection des enfants, de promouvoir leur bien-être et d'améliorer le fonctionnement de la famille. Chaque jour, les intervenants en protection de l'enfance évaluent les préoccupations de professionnels et de non-professionnels au sujet de la sécurité ou du bien-être des enfants, fournissent des services à domicile aux enfants et à leur famille et, dans de très rares cas, placent des enfants dans des foyers d'accueil.

Les descriptions suivantes des services que nous offrons sont fondées sur des renseignements facilement accessibles et non identificatoires, tirés de données agrégées sur la clientèle. Ces données sont mises à la disposition des dirigeants des services de protection de l'enfance et des décideurs afin d'éclairer les décisions concernant l'élaboration de programmes et de politiques et de leur fournir, de façon périodique, des renseignements de base sur les activités mises en œuvre dans la communauté.

Agence : Stormont, Dundas et Glengarry

1. Combien d'enfants y a-t-il dans notre communauté?

La région de Stormont, Dundas et Glengarry compte un peu moins de **23 000** enfants âgés de 18 ans et moins. De ce nombre, environ **3 130*** sont Autochtones. Le revenu moyen s'établit à **34 820 \$***, et **5 005** personnes sont des parents de famille monoparentale. Ces chiffres sont tirés du recensement de 2016.

Année du recensement

Population d'enfants

2016

22 785

*Données du recensement de 2011

Pourquoi c'est important

Vous devez connaître le nombre d'enfants auxquels vous offrez des services. Cette information met en contexte certaines des autres données et permet de comparer votre agence à des agences qui offrent des services à des populations de taille semblable.

Méthodologie

Les plus récentes données du recensement pour l'agence de protection de l'enfance de Stormont, Dundas et Glengarry : années d'âge pour les jeunes de 16, 17 et 18 ans. Nombre total d'enfants âgés de 15 ans et moins.

2. Quelle proportion d'enfants de notre communauté font l'objet d'une évaluation de notre part chaque année?

Chaque année, environ **11 %** des enfants de la communauté sont portés à l'attention de notre agence en raison de préoccupations liées à leur bien-être ou leur sécurité.

IPS 4 Réurrence des préoccupations en matière de protection dans une famille après une enquête

Année	Nombre total de dossiers ouverts	Nombre total de dossiers fermés
2012-2013	266	1 020
2013-2014	232	956
2014-2015	190	910
2015-2016	221	799

Pourquoi c'est important

C'est la fréquence à laquelle votre agence procède à des évaluations. Cela peut refléter les besoins de la communauté ou les pratiques de l'agence. Il faut pouvoir comparer le taux d'évaluation pour voir s'il est similaire à celui d'autres agences de taille semblable.

Méthodologie

Il s'agit d'un chiffre fondé sur le nombre d'enfants qui peut être calculé avant la mise en œuvre du Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE). La proportion est calculée en divisant le nombre d'enfants dans un cas où une enquête a été menée au cours d'une période de douze mois (nous avons extrait de notre ancien système le nombre d'enfants de 16 ans et moins) par le nombre d'enfants dans la région de Stormont, Dundas et Glengarry, afin d'obtenir un pourcentage.

3. Combien de familles font l'objet d'une évaluation chaque année en raison d'une préoccupation?

Chaque année, **921** familles font l'objet d'une évaluation en raison d'une préoccupation au sujet de leurs enfants.

IPS 4 Réurrence des préoccupations en matière de protection dans une famille après une enquête

Année	Nombre total de dossiers ouverts	Nombre total de dossiers fermés
2012-2013	266	1 020
2013-2014	232	956
2014-2015	190	910
2015-2016	221	799

Pourquoi c'est important

Il s'agit d'une statistique clé que vous utilisez probablement déjà et qui porte sur le volume de travail. Elle est liée à l'indice de progrès social (IPS) 4.

Méthodologie

Le dénominateur de l'IPS 4 peut correspondre à une moyenne sur un nombre x d'années ou être établi pour l'année précédente.

4. Combien de familles ayant fait l'objet d'une évaluation reçoivent des services continus de bien-être de l'enfance chaque année?

Environ **326 familles** (ou **11 %** de la population d'enfants de Stormont, Dundas et Glengarry) ayant fait l'objet d'une évaluation reçoivent des services chaque année.

IPS 5 Réurrence des préoccupations en matière de protection dans une famille après la prestation de services de protection continus

Année	Nombre total de dossiers ouverts	Nombre total de dossiers fermés
2012-2013	87	276
2013-2014	90	286
2014-2015	88	342
2015-2016	109	403

Pourquoi c'est important

Cette statistique est importante parce qu'elle montre le nombre de familles qui sont passées de l'enquête à la prestation de services. Elle vous permet de comparer ce nombre au nombre de familles ayant fait l'objet d'une enquête. Nous pouvons alors commencer à s'interroger sur les différences entre les agences, prendre des mesures au besoin et effectuer un contrôle.

Méthodologie

Le dénominateur de l'IPS 5 peut correspondre à une moyenne sur un nombre x d'années ou être établi pour l'année précédente.

Cette proportion est calculée d'après le nombre de dossiers de services continus fermés chaque année (l'ancien système était fondé sur le nombre de familles); un facteur de correction est appliqué pour les enfants uniques (selon le nombre moyen d'enfants visés par une enquête dans la région de Stormont, Dundas et Glengarry chaque année), puis divisé par la population d'enfants. Le résultat est multiplié par 1000 pour obtenir le nombre d'enfants sur 1000 personnes qui reçoivent des services. Vous pouvez alors diviser par 10 pour obtenir un pourcentage.

5. Combien de familles reviennent à notre agence après avoir reçu des services de bien-être de l'enfance?

Après avoir reçu des services de Stormont, Dundas et Glengarry, **29 %** des familles reviennent à notre agence dans les 12 mois.

IPS 5 Réurrence des préoccupations en matière de protection dans une famille après la prestation de services de protection continus

Année	Nombre total de dossiers ouverts	Nombre total de dossiers fermés
2012-2013	87	276
2013-2014	90	286
2014-2015	88	342
2015-2016	109	403

Pourquoi c'est important

Cette statistique permet de déterminer si des dossiers sont fermés prématurément.

Méthodologie

Le numérateur de l'IPS 5 peut correspondre à une moyenne sur un nombre x d'années ou être établi pour l'année précédente. La proportion est calculée en divisant le nombre de familles qui reviennent à l'agence par le nombre de familles ayant fait l'objet d'une évaluation en raison d'une préoccupation.

6. Pourquoi les familles reviennent-elles à notre agence après la fermeture de leur dossier de services?

Les familles qui reviennent à notre agence après avoir reçu des services y reviennent pour un besoin urgent dans seulement **7,4 %** des cas et pour un besoin plus chronique, dans **21,2 %** des cas.

IPS 5 Récurrence des préoccupations en matière de protection dans une famille après la prestation de services de protection continus (besoins urgents)

Année	Nombre total de dossiers ouverts	Nombre total de dossiers fermés
2012-2013	24	276
2013-2014	27	286
2014-2015	30	342
2015-2016	16	403

IPS 5 Récurrence des préoccupations en matière de protection dans une famille après la prestation de services de protection continus (besoins chroniques)

Année	Nombre total de dossiers ouverts	Nombre total de dossiers fermés
2012-2013	63	276
2013-2014	63	286
2014-2015	58	342
2015-2016	93	403

Pourquoi c'est important

Cette statistique permettra aux agences de déterminer les facteurs cliniques associés à la récurrence. Elle nous permet d'estimer la réponse aux cas urgents par rapport aux préoccupations de nature chronique.

Méthodologie

Le numérateur de l'IPS 5 peut correspondre à une moyenne sur un nombre x d'années ou être établi pour l'année précédente.

Le code d'admissibilité à la récurrence a été mis en correspondance avec la taxonomie des cas urgents ou chroniques (<http://www.mdpi.com/2076-0760/3/3/483> Trocmé et al, 2015).

7. Combien d'enfants plaçons-nous en foyer d'accueil?

Chaque année, notre agence place environ **89 enfants** en foyer d'accueil. Ce nombre représente **0,9 %** de tous les enfants que nous évaluons et **0,4 %** de la population d'enfants dans la région de Stormont, Dundas et Glengarry.

IPS 7 Prise en charge (12 mois)

Année	Nombre total d'enfants pris en charge après enquête	Nombre total d'enfants enquêtés
2012-2013	121	2 493
2013-2014	100	2 515
2014-2015	108	2 515
2015-2016	72	2 243

IPS 10 Durée de la prise en charge (12 mois) Enfants de 15 ans et moins

Année	Nombre total d'enfants ayant quitté la prise en charge	Nombre total d'enfants pris en charge
2012-2013	44	64
2013-2014	39	73
2014-2015	61	115
2015-2016	69	105

Pourquoi c'est important

Ces données ont trait à la perception erronée selon laquelle l'unique but d'une SAE est de prendre des enfants en charge. Elles ont également trait à la probabilité que votre agence prenne un enfant en charge, ce qui permet d'établir une comparaison par rapport à la proportion des enfants pris en charge par d'autres agences.

Méthodologie

Le nombre d'enfants pris en charge est fondé sur le dénominateur de l'IPS 10. Il est à noter que le tableau IPS 10 ci-dessus ne comprend que les enfants âgés de 15 ans et moins.

Le nombre d'enfants visés par une enquête est fondé sur le dénominateur de l'IPS 7 : tous les enfants à l'égard desquels une enquête a été lancée au cours de l'année.

Proportion d'enfants évalués : le nombre d'enfants pris en charge ÷ le nombre d'enfants visés par une enquête × 1000. Vous pouvez alors diviser le résultat par 10 pour obtenir un pourcentage.

Proportion de la population : le nombre d'enfants pris en charge ÷ la population d'enfants × 1000. Vous pouvez alors diviser le résultat par 10 pour obtenir un pourcentage.

8. Pendant combien de temps les enfants demeurent-ils aux soins de notre agence?

71 % des enfants sous nos soins quittent la prise en charge dans un délai de 36 mois.

IPS 10 Durée de la prise en charge (36 mois)

Année	Nombre total d'enfants ayant quitté la prise en charge	Nombre total d'enfants pris en charge
2012-2013	55	70
2013-2014	59	76
2014-2015	70	118
2015-2016	83	110

Pourquoi c'est important

Ce tableau montre les éléments de l'IPS 10 et indique le nombre d'enfants qui demeurent dans notre système. Vous pouvez comparer ces chiffres à ceux d'autres agences. En outre, ils vous indiquent si vous devez poser d'autres questions ou prendre des mesures. Ils vous aideront à mesurer vos progrès afin d'améliorer la permanence, lorsque vous comparez les périodes.

Méthodologie

LIPS 10 calcule le taux de sortie de la prise en charge :

Numérateur : Enfants quittant la prise en charge 36 mois après la date de prise en charge.

Dénominateur : Nombre total d'enfants pris en charge ou repris en charge au cours de l'année.

9. Quel est le nombre moyen de jours de prise en charge des enfants?

Les enfants sont pris en charge par notre agence pendant **178** jours en moyenne.

Nombre moyen de jours de prise en charge des enfants ayant quitté la prise en charge après 36 mois

Année	Nombre de jours de prise en charge	Nombre d'enfants ayant quitté la prise en charge
2012-2013	12 079	55
2013-2014	14 065	60
2014-2015	9 617	70
2015-2016	12 635	83

Pourquoi c'est important

Ces données vous aideront à comprendre la durée de la prise en charge. Elles peuvent également vous aider à cerner les points à améliorer. Vous pouvez les comparer aux données d'autres agences et déterminer comment celles-ci procèdent pour obtenir leurs résultats.

Méthodologie

Le numérateur de l'IPS 10 correspond au nombre d'enfants qui quittent la prise en charge dans les 36 mois à compter de leur date de prise en charge. La durée de la prise en charge correspond au nombre de jours écoulés entre la date de prise en charge et la date de sortie. Nombre moyen de jours : nombre total de jours de prise en charge ÷ le nombre d'enfants ayant quitté la prise en charge après 36 mois.

10. Les enfants pris en charge demeurent-ils dans le même placement pendant la période de prise en charge?

Environ **3 %** des enfants demeurent dans le même placement pendant la période de prise en charge. **56 %** des enfants changent de placement d'une à trois fois. **42 %** des enfants changent de placement plus de trois fois.

IPS 11 Stabilité des placements/Déplacements pendant la prise en charge

Enfants non déplacés

Année	Nombre total d'enfants	Nombre total d'enfants pris en charge
2012-2013	6	229
2013-2014	6	207
2014-2015	7	188
2015-2016	5	188

1 à 3 déplacements

Année	Nombre total d'enfants	Nombre total d'enfants pris en charge
2012-2013	122	229
2013-2014	116	207
2014-2015	116	188
2015-2016	97	188

4 déplacements ou plus

Année	Nombre total d'enfants	Nombre total d'enfants pris en charge
2012-2013	101	229
2013-2014	85	207
2014-2015	65	188
2015-2016	86	188

Pourquoi c'est important

Ces données sont importantes pour comprendre la stabilité des placements. De plus, elles permettent de déterminer la fréquence des déplacements, notamment dans le cas où ils sont nombreux. Vous pouvez pousser les recherches plus loin – jusqu'au niveau du dossier, par exemple. Vous verrez ainsi les cas où les enfants sont déplacés une quatrième fois.

Méthodologie

L'IPS 11 calcule le taux des déplacements pendant la prise en charge :

Numérateur : Nombre total de changements de placement au cours des 36 mois suivant la prise en charge.

Dénominateur : Nombre d'enfants pris en charge ou repris en charge au cours de l'année.

Les proportions sont calculées en fonction du dénombrement de la fréquence du numérateur de l'IPS 11.